

**Communiqué de presse :**  
**Du renforcement du contrôle des formations**  
**du Supérieur privé lucratif sur Parcoursup**

La Fep-CFDT, premier syndicat de la Formation et de l'Enseignement Privés, prend acte des mesures prises par la ministre de l'Éducation nationale pour lutter contre les dérives dans l'enseignement privé lucratif à travers le déréférencement de certaines formations sur la plateforme Parcoursup, et de l'interdiction de demander des frais d'inscription au préalable. La Fep-CFDT prend aussi acte de la volonté de la ministre de créer un label garantissant la qualité des formations.

Ces mesures correspondent aux attentes exprimées par la Fep-CFDT lors de son audition par la mission d'information parlementaire sur l'enseignement privé lucratif, et dans ses différents communiqués. En effet, ces dispositions permettraient une meilleure information pour les parents et les jeunes s'engageant dans l'enseignement Supérieur. Elles pourraient ainsi offrir aux étudiants des formations davantage insérantes.

Alors que l'immense majorité des salariés des établissements supérieurs privés exercent un travail de qualité au service des étudiants, ces mesures permettront d'écarter les formations qui entachent la profession.

Ainsi, la Fep-CFDT veillera à ce que ces annonces se concrétisent. Elle restera attentive à leur contenu et à leur application.